

Inspecteur en bâtiment et en environnement (temporaire)

(Remplacement de congé de maternité – 12 à 18 mois)

Description et contexte

L'inspecteur en bâtiment et en environnement a pour mandat d'autoriser les projets de constructions, les travaux et les aménagements en conformité avec la réglementation municipale et provinciale et d'informer les citoyens et promoteurs en lien avec ceux-ci.

Responsabilités

Dans le cadre de ses fonctions, le titulaire aura pour responsabilités :

- Répondre aux demandes d'informations des citoyens et des promoteurs et offrir diverses options de réalisation. Orienter le requérant vers les étapes nécessaires à la réalisation de son projet (demande de permis, PIIA, dérogation mineure, etc.) et l'accompagner au besoin.
- Traiter les demandes de permis et certificats d'urbanisme : analyser la conformité des projets, délivrer les permis et certificats en lien avec la réglementation et en assurer le suivi, appliquer la réglementation concernant les installations septiques (Q2 r.22).
- Réaliser les inspections et visites terrain : surveiller et inspecter les différents projets réalisés suite à la délivrance des autorisations pour en contrôler le respect, faire enquête et procéder à des inspections lorsque des plaintes sont reçues en lien avec le non-respect de la réglementation.
- Traiter les avis de non-conformité : émettre les avis, conseiller sur les correctifs à apporter et collaborer avec les propriétaires visés par ces infractions, préparer des dossiers pour présentation à la cour municipale au besoin.

Profil recherché

Le candidat idéal détient :

- Un diplôme d'études collégial (DEC) en aménagement et urbanisme ou dans un domaine pertinent;
- Deux ans d'expérience en inspection municipale (connaissance de PG Accès-Cité Territoire un atout);
- Une bonne maîtrise du français écrit et parlé;
- Un permis de conduire (classe 3).

Le candidat idéal fait preuve :

- D'autonomie, d'initiative, d'un bon sens des responsabilités et d'un souci du détail;
- D'une excellente capacité d'analyse, de persuasion et d'adaptation;
- De diplomatie, d'entregent et d'un souci marqué pour le service aux citoyens;
- De capacité à travailler simultanément plusieurs projets.

Conditions de travail

- Salaire horaire de 31,46 \$ à 34,72 \$ selon la convention collective en vigueur (2025);
- Horaire de 35 heures par semaine sur 4 jours et demi (congé les vendredis à partir de midi);
- Compensation monétaire de 8% représentant les avantages sociaux non offerts;
- Emploi temporaire pour remplacement d'un congé de maternité d'une durée de 12 à 18 mois;
- Entrée en fonction prévue : août 2025.

Les personnes intéressées sont invitées à faire parvenir une leur candidature (curriculum vitae et lettre de présentation) dès maintenant. L'affichage étant réalisé en continu, l'offre d'emploi sera retiré lorsque la personne correspondant au profil aura été sélectionnée.

Pierre-Olivier Bélanger, directeur
Service de l'urbanisme et
du développement économique

Courriel : emplois@mun-sldl.ca
1200, rue du Pont,
Saint-Lambert-de-Lauzon, G0S 2W0